

Synthèse des résultats de la consultation publique sur le projet de Programmation pluriannuelle de l'énergie 2019-2028.

La consultation publique sur le projet de Programmation pluriannuelle de l'énergie, qui s'est déroulée du 20 janvier au 20 février 2020, a reçu plus de 6 000 commentaires¹. Cette synthèse présente les principaux points relevés dans ces commentaires. Elle analyse, dans un premier temps, les commentaires issus de particuliers² (la majeure partie des commentaires en nombre), puis les commentaires issus d'organisations (associations, entreprises, syndicats, institutions, etc. ; une centaine de contributions).

Il convient de noter que cette consultation a été marquée par la mobilisation forte de certaines associations conduisant à de très nombreux commentaires identiques. Ainsi, le nombre de commentaires par sujet indiqué dans cette synthèse doit être pris avec précaution.

Les avis des particuliers se focalisent autour de deux positions très tranchées concernant le mix énergétique français

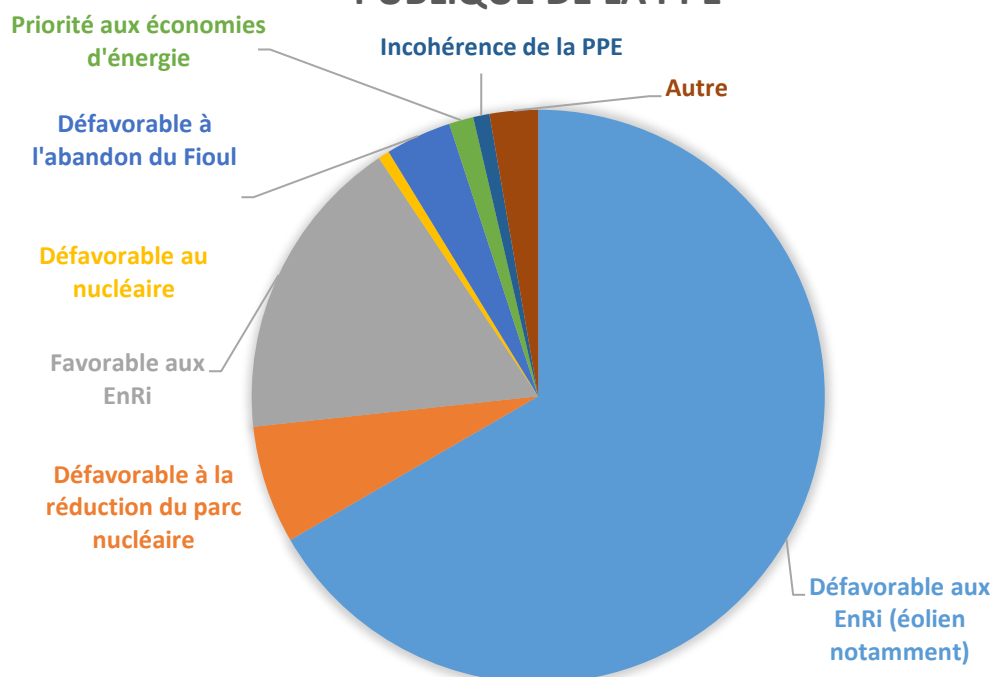
Ceux qui ont participé à la consultation reconnaissent la nécessité de changer les habitudes françaises afin d'atteindre une meilleure efficacité énergétique et la neutralité carbone en 2050. De même, ils ne remettent pas en question la nécessité d'une réponse de l'Etat au changement climatique à travers des politiques énergétiques. Selon les contributeurs, l'Etat doit opérer un changement des modes de production et de consommation d'énergie. Seules quelques contributions remettent en cause l'existence du réchauffement climatique et arguent d'une instrumentalisation de la situation.

Les contributions se sont majoritairement organisées de manière binaire suivant une dichotomie séparant, d'une part, les soutiens au nucléaire et à l'hydroélectricité – la pérennisation du mix actuel - et, d'autre part, les soutiens aux nouvelles énergies renouvelables, et à l'éolien en particulier. La diversification du mix énergétique français fait l'objet de positions très contrastées dans cette consultation, les avis se focalisant sur la décision de fermer 14 réacteurs nucléaires et les subventions aux énergies renouvelables en particulier éolienne.

¹ Ne sont pas comptabilisés ici les commentaires identiques déposés par un même individu ou une même organisation. Les commentaires identiques déposés par des individus ou organisations différentes sont comptabilisés.

² Il s'agit des commentaires déposés par des individus ne s'exprimant pas au nom d'une association, entreprise, institution ou d'un groupe.

RÉPARTITION DES AVIS DANS LA CONSULTATION PUBLIQUE DE LA PPE



Ce graphique représente la part des thématiques principales des avis dans la consultation en considérant le nombre de participants (soit 5 596, une personne ayant soumis plusieurs contributions n'étant comptée qu'une fois).

Il faut cependant noter que les catégories sont poreuses entre elles. Ainsi, les avis défavorables à la fermeture des 14 réacteurs nucléaires sont, le plus souvent, hostiles au développement des énergies renouvelables ; les avis défavorables au nucléaire sont le plus souvent favorables au développement des énergies renouvelables.

Les principaux commentaires sont résumés ci-après.

Commentaires transversaux

Commentaires relatifs au processus d'élaboration de la PPE et à la consultation publique

1. La PPE est reconnue par certains comme ambitieuse, mais plusieurs contributeurs voudraient voir des politiques publiques plus ambitieuses en matière de réduction d'émission de gaz à effet de serre (GES). D'autres considèrent que favoriser les EnR devrait s'accompagner de moyens accrus pour le stockage de l'énergie.
2. Certains remettent en question l'utilité de la consultation. Ils considèrent que les commentaires sur le précédent projet de PPE n'ont pas été assez pris en compte, que la présence d'un projet de décret dans le dossier de consultation signifie que leur avis ne comptera pas. D'autres avis souhaiteraient que l'articulation entre la convention citoyenne pour le climat, dont les conclusions étaient attendues pour avril 2020, et la PPE soit explicitée.
3. D'autres voient la PPE comme soulignant une fracture entre les urbains (favorables aux éoliennes) et les ruraux (contre les éoliennes, en faveur de certaines énergies fossiles et

du fioul en particulier). Ces commentaires accusent les rédacteurs de la PPE et les fonctionnaires d'être dans une réalité différente de la leur et de ne pas saisir les réalités du terrain et ses enjeux.

4. De nombreux commentaires pointent du doigt l'incohérence entre des objectifs de croissance économique sur le long terme et des ressources finies.
5. Des commentaires regrettent que la PPE n'ait pas été rédigée et corrigée en collaboration avec des groupes scientifiques indépendants.

Commentaires liés à la réduction des émissions de GES

1. La consultation fait état d'une demande forte de mesures additionnelles pour favoriser les transports propres et réduire les émissions de GES dans ce domaine. Une partie des participants à la consultation souhaitent le développement d'une taxe carbone ou la fixation d'un prix du carbone. D'autres contributeurs demandent à l'Etat d'agir sur le levier des transports pour les particuliers. Ils considèrent que trop peu de territoires sont correctement maillés par un réseau de transport en commun performant, ce qui oblige les usagers à se déplacer en véhicule individuel.
2. D'autres considèrent que des études poussées devraient être réalisées pour déterminer les GES émis par chaque type de production d'énergie en prenant en compte le cycle entier de la vie des infrastructures (de la construction au démantèlement).
3. Certains commentaires regrettent le caractère insignifiant de la réduction de GES en France face aux pays les plus pollués (Inde, Chine, Etats Unis) et à une absence de consensus international sur les questions écologiques.

Commentaires liés à la baisse de la consommation d'énergie (fossile en particulier)

1. Plusieurs participants à la consultation considèrent que l'accent doit être mis sur les économies d'énergie (dans les transports, par l'isolation, dans les réseaux, pour l'éclairage nocturne des villes (vitrines, etc.)) avant de changer la nature du mix énergétique français.
2. La consultation a vu une mobilisation importante de contributeurs s'exprimant contre l'arrêt du chauffage individuel au fioul, vu par ceux-ci comme un moyen de chauffage économique pour les habitants des zones rurales. Ils considèrent que le remplacement par des pompes à chaleur serait un investissement de départ trop important et que l'entretien de celles-ci serait trop coûteux pour des ménages modestes. Ils estiment que les chaudières au fioul sont maintenant très efficaces et consomment peu. De plus, selon eux, les nouvelles générations de fioul et de bio fioul permettent une émission de polluants moindre et favorisent l'emploi dans les territoires, le lien social et la pérennisation de TPE et PME dans les zones rurales.

Commentaires concernant les énergies renouvelables

L'augmentation de la part des EnR dans le mix énergétique français divise beaucoup les commentaires reçus.

Plusieurs commentaires font état des avantages de faire une part plus importante aux EnR :

1. Les énergies renouvelables type éolien et solaire sont alors présentées comme une alternative au nucléaire pour lequel l'enfouissement des déchets radioactif pose problème.
2. L'énergie éolienne ou solaire est considérée, par ces contributeurs, comme moins chère que l'énergie nucléaire. Ils soulignent le caractère décentralisé et dispersé en petites unités de productions dans les communes des centrales éoliennes et solaires qui, selon eux, permet de faire face à la déprise rurale et à la paupérisation des campagnes, d'améliorer la base économique des territoires, de faire entrer des revenus fiscaux supplémentaires, etc.
3. Ils perçoivent les énergies renouvelables comme une forme d'assurance pour la sécurité énergétique et l'indépendance énergétique de la France. Ils soulignent ainsi qu'avec plus d'EnR, il ne serait plus nécessaire d'importer de l'uranium.
4. Certains participants demandent un développement plus important de la géothermie ou du biogaz.

La consultation publique de la PPE a cependant vu une forte mobilisation de commentaires contre les éoliennes qui semble avoir monopolisé la quasi-totalité du débat. Les éoliennes terrestres sont visées pour l'essentiel dans ces commentaires.

1. Les éoliennes sont accusées par ces participants de causer des problèmes sanitaires pour la population riveraine (céphalées, insomnie, vertiges, etc.), pour le bétail des exploitations alentours (mort prématurée, fausses couches, etc.) ainsi que pour la faune sauvage (chauve-souris, oiseaux, etc.). Ils souhaitent faire valoir le principe de précaution et demandent un moratoire sur l'éolien dans l'attente de déterminer les réels impacts des éoliennes sur la santé et les écosystèmes. Certains contributeurs demandent à ce que la distance réglementaire entre une éolienne et les habitations soit significativement augmentée. Ces participants voient souvent les éoliennes (y compris *off-shore*) comme une nuisance visuelle dénaturant des paysages ruraux et agricoles dont le tourisme pourrait pâtir (tourisme vert, de patrimoine, pastoral, etc.) au-delà de leur impact perçu comme négatif sur la valeur du foncier alentour.
2. Ces contributeurs pointent du doigt le manque de transparence, selon eux, de ces installations. Ils voient les subventions comme des mannes financières pour les promoteurs et investisseurs et souhaitent que soient privilégiées des décisions plus locales, en concertation avec les habitants des communes.
3. La réelle efficacité des éoliennes est questionnée. La nécessité des terres et de métaux rares pour la construction, l'injection de béton dans le sol pour le socle, le manque de solutions écologiques de démantèlement et son coût sont autant de facteurs qui poussent ces contributeurs à critiquer l'énergie éolienne.
4. Ils questionnent le coût de l'électricité générée par les éoliennes et sa répercussion sur la facture finale (et sur la précarité énergétique) pour le consommateur et considèrent que la PPE manque de chiffres clairs à cet égard.
5. Des critiques sont également exprimées concernant l'énergie solaire pour son intermittence et, selon ces contributeurs, le besoin de métaux rares associé à sa

fabrication. Cependant, le solaire est préféré dans ces avis puisque les panneaux photovoltaïques ne sont pas porteurs de nuisances et peuvent être installés sur le toit du bâti.

6. L'intermittence de l'éolien et du solaire et l'incapacité technique de pouvoir stocker de gros volumes d'énergie rend, selon ces contributeurs, ces moyens de productions peu fiables et viables. Leur intermittence favoriserait l'utilisation d'électricité produite à partir de centrales à charbon ou à gaz lors de situations de forte demande.
7. Plusieurs commentaires se plaignent des nuisances induites par les unités de méthanisation qu'ils considèrent être source d'un appauvrissement des sols, d'eaux insalubres, et de rejet de gaz toxiques (ammoniacque par exemple). Ils posent également la question d'une potentielle compétition entre la culture pour la méthanisation et la culture alimentaire.

Commentaires concernant le nucléaire

Les avis sont très clivés soit en faveur soit opposés au nucléaire.

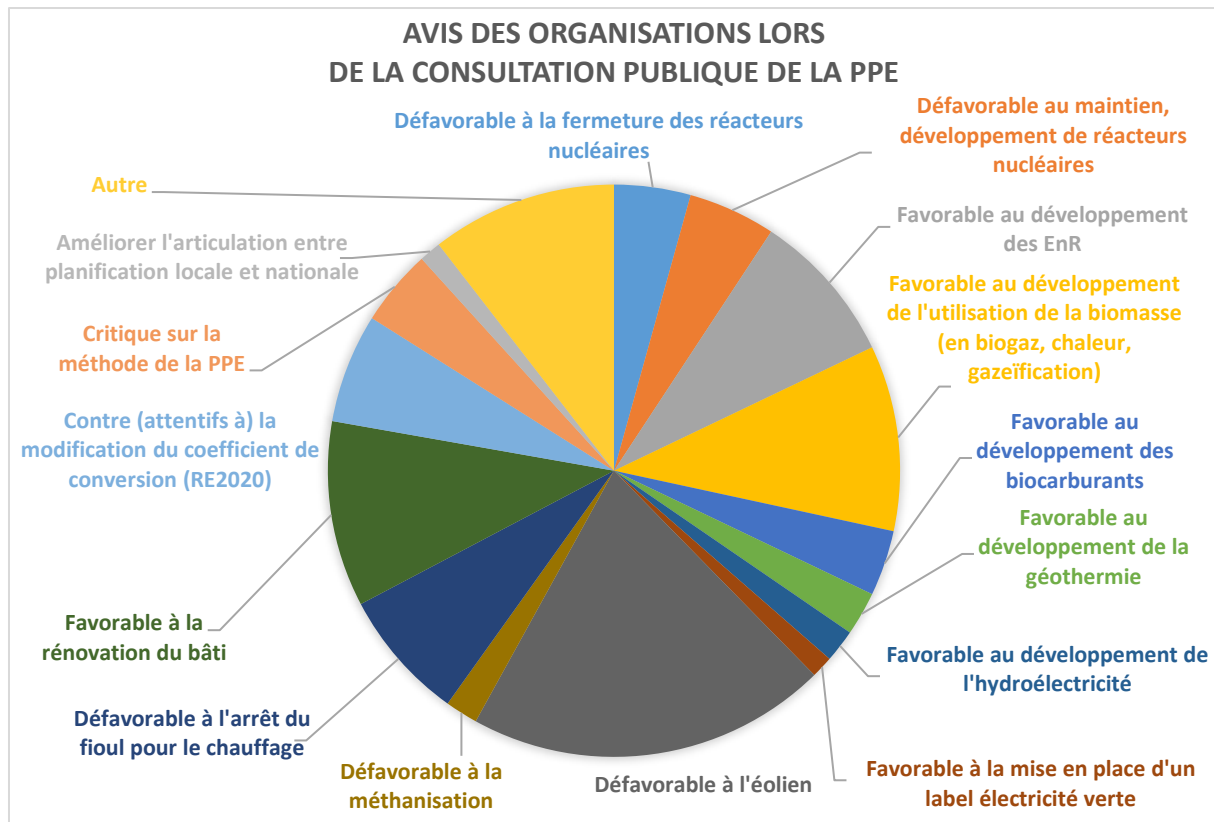
Une partie des commentaires reçus souligne une incompréhension quand à la fermeture des 14 réacteurs prévue d'ici 2035.

1. Le nucléaire est perçu dans ce cas comme étant la solution au réchauffement climatique et à la neutralité carbone d'ici 2050, d'autant plus que la transition énergétique s'accompagne du recours croissant à l'électricité (transport, chauffage, etc.). Il est perçu comme une source de production d'énergie pilotable, connue et maîtrisée par opposition à l'intermittence de l'éolien et du solaire.
2. Certains commentaires estiment qu'il y a une incohérence entre les ambitions de la PPE (vers la neutralité carbone en 2050) et les moyens pour y parvenir (fermeture des 14 réacteurs). Il en résulte, selon eux, une impression de *green washing* des politiques publiques énergétiques de la France et une volonté politique de diversifier le mix électrique du pays alors même que cela n'est ni une priorité, ni une nécessité.
3. Les commentaires associés mettent l'accent sur la bonne performance de la France en termes d'émissions de CO₂ du fait des investissements historiques réalisés dans le nucléaire et qui permettent une production d'électricité presque entièrement décarbonée. Les contributeurs opposent ainsi le cas de la France à celui de l'Allemagne qui a encore fortement recours aux centrales à charbon.
4. De plus, le nucléaire est vu comme étant un fleuron de l'industrie française, vecteur d'emploi dans les territoires, qui ne devrait pas être abandonné.
5. Ces commentaires soulignent également des perspectives d'évolution pour la filière qui tend, selon eux, à être de plus en plus propre. La fusion nucléaire est ainsi vue comme offrant la perspective d'une énergie illimitée et infinie sans déchets radiocatifs. L'arrêt des réacteurs existant est alors perçu comme un arrêt du financement et de la recherche dans ce secteur.

Une autre partie des commentaires souligne quant à eux les risques associés au maintien du nucléaire :

1. Ils soulignent les risques d'accident aux conséquences irréversibles (avec référence à Tchernobyl et Fukushima).
2. Ils soulignent les enjeux liés à l'enfouissement des déchets radioactifs qui, selon ces participants, posent des problèmes éthiques et dont le traitement n'est pas encore maîtrisé.
3. Ils pointent le coût, selon eux élevé et non-maîtrisé, de la production d'énergie nucléaire, notamment pour les nouveaux réacteurs.

Les avis des organisations sont plus diversifiés



Si on retrouve, dans les avis des organisations, des positions très contrastées concernant le nucléaire et l'éolien, ces deux thèmes n'y monopolisent pas le débat :

- Les commentaires mentionnant leur opposition au développement de l'éolien représentent un cinquième des avis. Ils sont en quasi-totalité issus d'associations locales ;
- Ces commentaires côtoient des avis soutenant les énergies renouvelables, soit dans leur ensemble, soit de façon plus spécifique. Cet ensemble représente un quart à un tiers des avis ;
- Un fort soutien à un renforcement (une massification) des efforts en faveur de la rénovation des bâtiments ressort de ces avis, alors qu'il était peu présent dans les avis des particuliers ;

- De même, de nombreuses remarques concernent la révision du coefficient de conversion d'énergie primaire (CEP) de l'électricité qui sera utilisé dans la RE 2020. Certains expriment leur opposition à cette révision, pronostiquant un retour au chauffage électrique peu performant. D'autres attirent l'attention sur une nécessaire révision concomitante du diagnostic de performance énergétique ;
- L'opposition à l'arrêt de l'utilisation du fioul pour le chauffage ressort au sein des commentaires des associations ;
- Le débat concernant l'avenir du nucléaire est également présent dans les avis des organisations, avec un certain équilibre entre ceux qui sont pour ou contre le maintien ou la fermeture des centrales atomiques.